Pépinière de Lobsigen 3268 Lobsigen Entreprise Forêts domaniales BE

Tél. 031 636 12 30

Courriel: fglobsigen@.be.ch www.be.ch/forstbaumschulen

Janvier 2021



La haie en tant qu'habitat, la biodiversité locale à votre porte

La haie en tant qu'habitat

Les haies naturelles représentent des habitats précieux et diversifiés pour les animaux et petits êtres vivants tels que les oiseaux, les insectes, les mammifères, les reptiles et les amphibiens. Une haie d'épines dans une zone habitée, par exemple, offre de bons refuges pour les oiseaux qui peuvent ainsi se mettre à l'abri des chats qui les chassent. Dans l'espace urbain, chaque haie, même la plus petite, représente un biotope-relais pour les animaux – sans compter que nous pouvons profiter des différentes fleurs et fruits qui y poussent, et pas seulement en été : les fruits de l'églantier et de la viorne obier restent sur l'arbuste même en hiver, offrant ainsi de la nourriture à différents animaux pendant cette période. Une haie composée d'essences locales nourrit les animaux les plus divers et se trouve au début d'une longue chaîne alimentaire. Dans les haies champêtres naturelles, des centaines d'espèces d'insectes, plus de 100 espèces de papillons. 50 espèces d'oiseaux et 45 espèces de mammifères ont été recensées. La comparaison entre bosquets champêtres et exotiques en termes de source de nourriture pour les oiseaux est également impressionnante : 48 espèces d'oiseaux se nourrissent des fruits du merisier et 20 espèces de ceux de l'épine noire, alors que seules trois espèces d'oiseaux mangent les fruits du laurier-cerise originaire du Caucase ; aucune espèce d'oiseau ne trouve de quoi manger dans une haie de thuya! Les grillons constituent également un bon exemple de ce phénomène : une prairie fleurie riche en espèces retentit de leurs chants, tandis qu'un gazon uniforme reste très silencieux.

Pépinière / 3268 Lobsigen Tél. 031 636 12 30

Plantez une haie indigène dans votre jardin et la nature vous dévoilera quelques-uns de ses secrets au fil des ans. Une haie naturelle se développe constamment et il est recommandé de la tailler régulièrement. L'entretien d'une haie est un processus d'apprentissage intéressant qui permet de mieux connaître chaque essence qui la peuple.

Fondée en 1958, la pépinière de Lobsigen a d'abord produit des plants destinés au reboisement de la forêt au cours de ses premières décennies d'existence. Au début des années 1990, la production a été étendue aux essences pour haies locales. Entre-temps, nous produisons plus de 100 essences d'arbustes ainsi que 60 essences d'arbres, dont certaines sont très rares.

Les plants de haies et les arbres que nous proposons proviennent dans la mesure du possible de semences indigènes, avec garantie d'origine. Nous veillons à sélectionner et récolter des peuplements semenciers adaptés aux stations forestières du Jura, du Plateau et des Alpes. Concrètement, cela signifie que nous récoltons les semences dans la région, sur différents types de sols (calcaire, moraine, flysch, molasse, graviers, etc.), mais également à différentes altitudes, de 350 m à 1800 m, sur des sites humides, mais aussi très secs. Les plantes mères sont adaptées au climat local et contribuent à la biodiversité indigène.

En Suisse, il existe par exemple plus de 25 espèces d'églantiers sauvages, ce qui est relativement peu connu. Quelques églantiers plantés dans un jardin y apportent des touches de couleurs et le parfument ; ils servent aussi d'habitat à certaines espèces dans les zones urbaines. Ils sont en outre robustes et ne doivent pas être traités avec des fongicides, contrairement aux rosiers de culture. Le cynorhodon, le fruit de l'églantier, permet même de fabriquer de délicieuses confitures riches en vitamine C.

Tailles des plants, croissance et exigences liées au site

Les tableaux suivants doivent vous permettre de faire votre choix plus facilement parmi les essences disponibles. On nous demande souvent quelle taille peuvent atteindre les arbustes et les arbres que nous vendons, les essences d'arbustes et d'arbres sont réparties en différentes catégories de taille. Nous indiquons la taille moyenne que les plants atteignent normalement en milieu ouvert ; mais en milieu forestier, ces hauteurs peuvent être dépassées. Cependant, sachez que la plupart des arbustes supportent très bien d'être taillés, et en principe, c'est vous qui décidez de la hauteur que peuvent atteindre vos plants ! En les taillant régulièrement mais modérément, les arbustes deviennent plus touffus et plus denses.

À noter :

Les essences d'arbustes et d'arbres mentionnées ci-dessous ne sont pas toujours disponibles, les essences particulièrement rares sont souvent épuisées très tôt. Nous faisons en sorte d'élargir et d'améliorer continuellement notre offre.

Les arbres et les arbustes ne donnent pas des fruits régulièrement et un été sec ou un orage de grêle peuvent anéantir la récolte de semences. C'est pourquoi l'approvisionnement en semences, notamment en essences rares, n'est pas toujours garanti et qu'il peut y avoir des interruptions dans la production.

Il ne faut pas oublier qu'à partir de la récolte des semences, il faut encore attendre deux à quatre ans pour que les plants soient commercialisables.

Indications des tableaux :

Vitesse de croissance des plants :

TL très lent L lent M moyen R rapide

Indications en écriture *cursive* : Exigences liées au site

hauteur jusqu'à 1 m	
Chèvrefeuille alpestre (<i>Lonicera alpigena</i>), L , ombragé	Saule à feuille de romarin (Salix rosmarinifolia), M
Genêt velu (<i>Genista pilosa</i>), L	Bois gentil (<i>Daphne mezereum</i>), L
Morelle douce-amère (Solanum dulcamara), R	Sureau nain (Sambucus ebulus), R, plutôt humide
Chèvrefeuille bleu (<i>Lonicera caerulea</i>), M , <i>plutôt humide</i>	Saule pourpre nain (Salix purpurea var. nana), M ,
Rosier des champs (<i>Rosa arvensis</i>), R	Genévrier nain (<i>Juniperus communis</i> ssp. <i>alpina</i>), TL , <i>sec</i>
Saule rampant (<i>Salix repens</i>), M	Nerprun nain (Rhamnus pumila), TL, sec
Daphné lauréole (<i>Daphne laureola</i>), L , <i>ombragé</i> ,	
hauteur de 1 à 2,5 m	
Rosier agreste (Rosa agrestis), M, ensoleillé, sec	Rosier de Jundzill (<i>Rosa jundzillii</i>), M
Groseillier des Alpes (<i>Ribes alpinum</i>), M , <i>rocailleux</i> , sec	Rosier à petites fleurs (Rosa micrantha), M, sec
Rose pommier (Rosa villosa), M, ensoleillé, sec	Rosier à feuilles coriaces (<i>Rosa caesia</i>), M , ensoleillé, sec
Rosier des Alpes (Rosa pendulina), M	Pin couché (Pinus mugo ssp. mugo), L
Epine-vinette (<i>Berberis vulgaris</i>), M	Saule à oreillettes (Salix aurita), M, humide
Rosier des montagnes (Rosa montana), M, très sec	Rosier très épineux (<i>Rosa spinosissima</i>), M , ensoleillée
Cytise à balais (Cytisus scoparius), R, ensoleillé	Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum) ; M
Saule bleuâtre (<i>Salix caesia</i>), M	Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra), M, ombragé
Rosier de Chavin (<i>Rosa chavinii</i>), M	Rosier de Sherard (<i>Rosa sherardii</i>), M
Rosier à feuilles elliptiques (Rosa elliptica), M	Groseillier à maquereau (Ribes uva-crispa), L
Rosier de France (<i>Rosa gallica</i>), M	Hippocrépide buissonnante (<i>Hippocrepis emerus</i>), M , <i>ensoleillée</i> , <i>sec</i>
Genêt des teinturiers (<i>Genista tinctoria</i>), M , ensoleillé	Rosier à feuilles obtuses (<i>Rosa tomentella</i>), M , ensoleillé
Amélanchier (Amelanchier ovalis), L, sec	Rosier des Vosges (Rosa dumalis), M, ensoleillé
Groseillier des rochers (Ribes petraeum), L	Rosier églantier (Rosa rubiginosa), R, sec
Rosier tomenteux (Rosa tomentosa), M, sec	Rosier cannelle (Rosa majalis), R, humide
Rosier à styles soudés (<i>Rosa stylosa</i>), M	Sorbier des Alpes (Sorbus chamaemespilus), TL
Saule glabre (Salix glabra), L, humide	



hauteur de 2,5 à 5 m	
Nerprun des Alpes (Rhamnus alpine), L	Nèflier (Mespilus germanica), M
Saule cendré (Salix cinerea), R, humide, acide	Saule à grandes feuilles (Salix appendiculata), M
Rosier glauque (<i>Rosa glauca</i>), M , sec	Arbre à perruque (Cotinus coggygria), M, sec
Baguenaudier arborescent (<i>Colutea arborescens</i>), R , sec	Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>), M
Fusain à larges feuilles (<i>Euonymus latifolius</i>), L	Staphylier penné (<i>Staphylea pinnata</i>), L
Rosier corymbifère (Rosa corymbifera), M , ensoleillée	Saule pourpre (Salix purpurea), M, ensoleillé
Merisier odorant (<i>Prunus mahaleb</i>), R , sec	Sureau à grappes (Sambucus racemosa), R
Viorne obier (Viburnum opulus), M, humide	Argousier (<i>Hippophaë rhamnoides</i>), R , <i>ensoleillé</i>
Aulne vert/Verne (Alnus viridis), M, ensoleillé	Prunellier/épine noire (<i>Prunus spinosa</i>), M
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), M , ensoleillé	Sureau noir (Sambucus nigra), R
Saule d'Hegetschweiler (Salix x hegetschweileri Heer), M , humide	Saule noircissant (Salix myrsinifolia), R, humide
Rosier des chiens (Rosa canina), M , ensoleillé, nombreux emplacements	Rosier des sapins (<i>Rosa abientina</i>), M , sec
Cornouiller mâle (Cornus mas), M, ensoleillé	Genévrier (<i>Juniperus communis</i> ssp. <i>communis</i>), L , <i>ensoleillé</i>
Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica), M	Rosier à feuilles molles (Rosa mollis), M
Troène vulgaire (<i>Ligustrum vulgare</i>), M , <i>ensoleillé</i>	Viorne lantane (Viburnum lantana), M , ensoleillé
Saule à trois étamines (Salix triandra), R, humide	

hauteur 5 - 8 m	
Aubours des Alpes (Laburnus alpinum), M	Noisetier (Corylus avellana), R, espèce pionnière
Buis (Buxus sempervirens), L	Saule des vanniers (Salix viminalis), R, humide
Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), R , <i>humide</i>	Pommier sauvage (<i>Malus sylvestris</i>), R
Aubours commun (Laburnum anagyroides), R, sec	Prunier cerise (<i>Prunus cerasifera</i>), R

hauteur 8 - 15 m	
Pin de montagne (Pinus mugo ssp. uncinata), L	Saule pruineux (Salix daphnoides), R, humide
If (Taxus baccata), L	Saule marsault (Salix caprea), R
Érable champêtre (<i>Acer campestre</i>), R	Houx (<i>Ilex aquifolium</i>), M
Chêne pubescent (Quercus pubescens), L, ensoleillé, sec	Merisier à grappes (<i>Prunus padus</i>), R , <i>humide</i>
Saule drapé (Salix elaeagnis), R, humide	Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia), M , nombreux sites
Saule laurier (Salix pentandra), M, humide	Poirier sauvage (<i>Pyrus pyraster</i>), M
Alisier blanc (Sorbus aria), L	Aulne blanchâtre/Verne (Alnus incana), R, humide
Sorbier de Mougeot (Sorbus mougeotii), M, sec	

Hauteur supérieure à 15 m	
Tremble (<i>Populus tremula</i>), R	Bouleau pubescent (Betula pubescens), M , humide
Érable sycomore (Acer pseudoplatanus), R	Noyer (Juglans regia), R
Orme montagnard (<i>Ulmus glabra</i>), R	Érable à feuilles d'obier (Acer opalus), M
Saule fragile (Salix fragilis), R, humide	Aulne glutineux (Alnus glutinosa), R, humide
Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), M	Peuplier noir (Populus nigra), R, humide
Châtaignier (Castanea sativa), M	Peuplier blanc (Populus alba), R, humide
Alisier torminal (Sorbus tominalis), L	Saule blanc (Salix alba), R, humide
Frêne (Fraxinus excelsior), R, humide	Tilleul à larges feuilles (Tilia platyphyllos), R
Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>), R	Sobier domestique (Sorbus domestica), M , ensoleillé, sec
Épicéa (<i>Picea abies</i>), M	Érable plane (<i>Acer platanoides</i>), R
Orme lisse (<i>Ulmus laevis</i>), R	Chêne pédonculé (Quercus robur), M
Pin sylvestre (Pinus sylvestris), M	Sapin (<i>Abies alba</i>), M
Charme (Carpinus betulus), R	Chêne sessile (Quercus petraea), M
Charme houblon (Ostrya carpinifolia), M	Merisier (<i>Prunus avium</i>), R
Mélèze (Larix decidua), R	Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata), M

Les arbres hauts de plus de 15 m peuvent être plantés dans la haie en fonction du site.

Plantes grimpantes	
Clématite des Alpes (Clematis alpina)	Houblon (Humulus lupulus)
Lierre (Hedera helix)	Clématite blanche (Clematis vitalba)
Rose des champs (Rosa arvensis)	Chèvrefeuille des bois (Lonicera periclymenum)

Couvre-sol	
Pervenche (Vinca major/minor)	Lierre (<i>Hedera helix</i>)

Composez vous-même une haie qui correspond à vos besoins et à vos souhaits !

Vérifiez que les essences soient bien adaptées à la station !

Prêtez attention aux recommandations des pages 11 à 13 !

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser les différents assortiments de haie déjà composés que nous vous présentons dans les pages suivantes. Si vous souhaitez composer vousmême votre liste d'essences, vous pouvez le faire, nous acceptons également les commandes individuelles.

12 assortiments de haies pour tous types de sites

Un assortiment complet de haies est normalement composé de 300 plants, mais il est tout à fait possible de n'en acheter que des parties ou d'en acheter plusieurs. Un assortiment de haies se compose de bottes de 10 par essence. Lorsque seule une partie d'un assortiment est souhaité, des bottes de cinq par essence sont proposées.

Prix : voir catalogue de plants de haies <u>www.be.ch/forstbaumschulen</u>

Il arrive régulièrement que l'une ou l'autre espèce soit en rupture de stock, c'est pourquoi des alternatives sont proposées pour tous les assortiments de haies.

1	haia	eane	arhres

- 20 Epine-vinette (*Berberis vulgaris*)
- 10 Chèvrefeuille bleu (Lonicera caerulea)
- 10 Merisier odorant (*Prunus mahaleb*)
- 10 Viorne obier (*Viburnum opulus L.*)
- 20 Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- 20 Rosier des chiens (Rosa canina)
- 10 Saule des vanniers (Salix viminalis)
- 20 Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica)
- 10 Saule pourpre (Salix purpurea)
- 10 Amélanchier (Amelanchier ovalis)
- 10 Cornouiller mâle (Cornus mas)

- 20 Troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*)
- 20 Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- 10 Aubépine (Crataegus sp.)
- 20 Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum)
- 10 Argousier (*Hippophaë rhamnoides*)
- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 10 Chèvrefeuille noir (*Lonicera nigra*)
- 10 Sureau noir (Sambucus nigra)
- 10 Hippocrépide buissonnante (*Hippocrepis emerus*)
- 10 Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
- 10 Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)

Alternatives:

Rosier des Alpes (*Rosa pendulina*), Rosier glauque (*Rosa glauca*), espèces de genêts, Aulne vert/Verne (*Alnus viridis*), Saule à oreillettes (*Salix aurita*), Saule noircissant (*Salix myrsinifolia*), Rosier églantier (*Rosa rubiginosa*).

2. haie du Plateau, avec arbres isolés

- 10 Bourdaine (Frangula alnus)
- 10 Érable champêtre (*Acer campestre*)
- 20 Viorne obier (*Viburnum opulus L.*)
- 10 Charme (Carpinus betulus)
- 20 Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- 10 Noisetier (Corylus avellana)
- 10 Rosier des chiens (*Rosa canina*) / Rosier glauque (*Rosa glauca*)
- 10 Saule des vanniers (Salix viminalis)
- 20 Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- 20 Troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*)

- 10 Staphylier penné (Staphylea pinnata)
- 10 Aubépine (Crataegus sp.)
- 20 Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum)
- 10 Prunier cerise (Prunus cerasifera)
- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 20 Sureau noir (Sambucus nigra)
- 20 Saule noircissant (Salix myrsinifolia)
- 10 Merisier à grappes (*Prunus padus*)
- 10 Rosier églantier (Rosa rubiginosa)
- 20 Viorne lantane (Viburnum lantana)

Epine-vinette (*Berberis vulgaris*), Orme champêtre (*Ulmus minor*), Orme lisse (*Ulmus laevis*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Argousier (*Hippophaë rhamnoides*), Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), différentes espèces de rosiers, divers saules, Pommier sauvage (*Malus sylvestris*), Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*).

Alternatives:

3. haie Jura, sol plutôt calcaire, endroits plutôt secs

- 10 Rosier des Alpes (Rosa pendulina)
- 20 Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)
- 10 Epine-vinette (Berberis vulgaris)
- 10 Baguenaudier arborescent (*Colutea arborescens*)
- 20 Érable champêtre (*Acer campestre*)
- 10 Amélanchier (Amelanchier ovalis)
- 10 Merisier odorant (*Prunus mahaleb*)
- 10 Noisetier (Corylus avellana)
- 20 Rosier des chiens (*Rosa canina*) / Rosier églantier (*Rosa rubiginosa*)
- 10 Saule drapé (Salix elaeagnis)

Alternatives:

- 10 Saule pourpre (Salix purpurea)
- 10 Aubépine (Crataegus sp.)
- 20 Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum)
- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 10 Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra)
- 10 Hippocrépide buissonnante (*Hippocrepis emerus*)
- 10 Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- 20 Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)
- 20 Pommier sauvage (Malus sylvestris)
- 20 Rosier églantier (Rosa rubiginosa)

Aubours des Alpes (*Laburnus alpinum*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), Viorne obier (*Viburnum opulus*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Prunier cerise (*Prunus cerasifera*), Érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), divers saules, diverses espèces de rosiers.

4. haie des Préalpes

- 10 Rosier des Alpes (Rosa pendulina)
- 10 Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*)
- 10 Epine-vinette (Berberis vulgaris)
- 10 Chèvrefeuille bleu (Lonicera caerulea)
- 20 Bourdaine (Frangula alnus)
- 20 Viorne obier (Viburnum opulus L.)
- 10 Aulne vert/Verne (Alnus viridis)
- 10 Charme (Carpinus betulus)
- 10 Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- 10 Noisetier (Corylus avellana)
- Alternatives:

- 20 Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- 10 Saule pruineux (Salix daphnoides)
- 10 Aubépine (Crataegus sp.)
- 20 Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum)
- 20 Prunellier/épine noire (Prunus spinosa)
- 10 Sureau noir (Sambucus nigra)
- 10 Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra)
- 20 Merisier à grappes (*Prunus padus*)
- 10 Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- 10 Rosier églantier (*rosa rubiginosa*)

Aubours des Alpes (*Laburnus alpinum*), Amélanchier (Amelanchier ovalis), Rosier des chiens (*Rosa canina*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Hippocrépide buissonnante (*Hippocrepis emerus*), divers saules, différentes espèces de rosiers.

5. haie le long des cours d'eau, milieux humides, contient des arbres

- 20 Epine-vinette (*Berberis vulgaris*)
- 20 Bourdaine (Frangula alnus)
- 20 Viorne obier (*Viburnum opulus L.*)
- 10 Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- 20 Saule des vanniers (Salix viminalis)
- 20 Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- 20 Troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*)
- 20 Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)

Alternatives:

- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 20 Aulne glutineux (Alnus glutinosa)
- 10 Saule noircissant (Salix myrsinifolia)
- 10 Saule blanc (Salix alba)/ Saule fragile (Salix fragilis)
- 20 Merisier à grappes (Prunus padus)
- 20 Aulne blanchâtre / Verne (*Alnus incana*)
- 10 Viorne lantane (Viburnum lantana)
- 20 Rosier cannelle (Rosa majalis)

Tremble (*Populus tremula*), Frêne (*Fraxinus excelsior*), divers saules, Noisetier (*Corylus avellana*), Argousier (*Hippophaë rhamnoides*), Peuplier noir (*Populus nigra*), Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), divers rosiers.

6. haie pour les endroits très secs et chauds

- 10 Rosier des Alpes (Rosa pendulina)
- 20 Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)
- 20 Baguenaudier arborescent (*Colutea arborescens*)
- 10 Cytise à balais (Cytisus scoparius)
- 10 Epine-vinette (Berberis vulgaris)
- 10 Érable champêtre (*Acer campestre*)
- 20 Amélanchier (Amelanchier ovalis)
- 20 Merisier odorant (*Prunus mahaleb*)
- 10 Rosier tomenteux (Rosa tomentosa)

Alternatives:

- 10 Pin sylvestre (Pinus sylvestris)
- 20 Cornouiller mâle (Cornus mas)
- 20 Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica)
- 20 Alisier blanc (Sorbus aria)
- 20 Arbre à perruque (Cotinus coggygria)
- 20 Rosier très épineux (Rosa spinosissima)
- 10 Érable à feuilles d'obier (Acer opalus)
- 20 Groseillier à maquereau (Ribes uva-crispa)
- 20 Hippocrépide buissonnante (*Hippocrepis* emerus)

Chèvrefeuille alpestre (Lonicera alpigena), Aubours commun (Laburnum anagyroides), divers saules, Prunellier/épine noire (Prunus spinosa), Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra), divers rosiers.

7. haie pour oiseaux, habitat et zone de nourrissage pour les oiseaux

- 10 Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)
- 10 Epine-vinette (Berberis vulgaris)
- 10 Rosier glauque (Rosa glauca)
- 20 Bourdaine (Frangula alnus)
- 10 Érable champêtre (*Acer campestre*)
- 20 Viorne obier (*Viburnum opulus L.*)
- 20 Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- 10 Rosier des chiens (Rosa canina)
- 20 Cornouiller mâle (Cornus mas)
- 20 Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)

Alternatives:

- 20 Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- 10 Aubépine (Crataegus sp.)
- 10 Argousier (Hippophaë rhamnoides)
- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 10 Sureau noir (Sambucus nigra)
- 10 Merisier à grappes (Prunus padus)
- 10 Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- 10 Rosier églantier (Rosa rubiginosa)
- 10 Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)
- 10 Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)

Chèvrefeuille bleu (Lonicera caerulea), Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum), Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra), Alisier blanc (Sorbus aria), divers Rosiers, Groseillier à maquereau (Ribes uva-crispa).

8. haie d'insectes, le début d'une chaîne alimentaire

- 10 Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)
- 20 Bourdaine (Frangula alnus)
- 10 Érable champêtre (*Acer campestre*)
- 20 Viorne obier (*Viburnum opulus L.*)
- 20 Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- 20 Noisetier (Corylus avellana)
- 20 Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- 20 Troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*)
- 10 Saule à oreillettes (Salix aurita)

- 20 Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- 10 Saule pourpre (Salix purpurea)
- 20 Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum)
- 10 Saule marsault (Salix caprea)
- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 10 Saule noircissant (Salix myrsinifolia)
- 10 Merisier à grappes (*Prunus padus*)
- 10 Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- 10 Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)
- 20 Rosiers sauvages (Rosa spp.)

Alternatives :

Epine-vinette (*Berberis vulgaris*), Chèvrefeuille bleu (*Lonicera caerulea*), Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*), divers rosiers, divers saules.





9. haie pour les mammifères

- 10 Epine-vinette (*Berberis vulgaris*)
- 20 Bourdaine (Frangula alnus)
- 10 Amélanchier (Amelanchier ovalis)
- 20 Viorne obier (Viburnum opulus L.)
- 20 Cornouiller mâle (Cornus mas)
- 10 Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- 10 Troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*)
- 20 Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)

Alternatives:

- 10 Argousier (Hippophaë rhamnoides)
- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 20 Sureau noir (Sambucus nigra)
- 20 Merisier à grappes (Prunus padus)
- 10 Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)
- 10 Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)
- 30 Rosiers sauvages (Rosa spp.)
- 20 Viorne lantane (Viburnum lantana)

Différents saules, Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea), Groseilliers des rochers (Ribes petraeum), Groseillier des Alpes (Ribes alpinum), Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra), Groseillier à maquereau (Ribes uva-crispa)

10. haie de rosiers, un plaisir épineux pour les yeux

- 30 Rosier des Alpes (Rosa pendulina)
- 20 Rose pommier (Rosa villosa)
- 30 Rosier glauque (Rosa glauca)
- 20 Rosier corymbifère (Rosa corymbifera)
- 30 Rosier tomenteux (Rosa tomentosa)

Alternatives:

- 30 Rosier très épineux (Rosa spinosissima)
- 30 Rosier des sapins (Rosa abientina)
- 20 Rosier des Vosges (Rosa dumalis)
- 30 Rosier églantier (Rosa rubiginosa)
- 30 Rosier cannelle (Rosa majalis)

Rosier à feuilles coriaces (*Rosa caesia*), Rosier de Jundzill (*Rosa jundzillii Besser*), Rosier de Sherard (*Rosa sherardii*), Rosier des montagnes (*Rosa montana*), Rosier à petites fleurs (*Rosa micrantha*), Rosier de Chavin (*Rosa chavinii*).

11. haie alpine au-dessus de 1200m

- 10 Chèvrefeuille alpestre (Lonicera alpigena)
- 20 Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)
- 20 Chèvrefeuille bleu (Lonicera caerulea)
- 20 Aulne vert/Verne (Alnus viridis)
- 20 Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra)
- 20 Viorne lantane (Viburnum lantana)
- Alternatives:

- 20 Prunellier/épine noire (*Prunus spinosa*)
- 20 Epine-vinette (Berberis vulgaris)
- 20 Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- 20 Merisier odorant (Prunus mahaleb)
- 20 Amélanchier (Amelanchier ovalis)
- 20 Pin de montagne (*Pinus mugo Turra*)

Rose pommier (*Rosa villosa*), Rosier des montagnes (*Rosa montana*), Rosier des chiens (*Rosa canina*), Saule à grandes feuilles (*Salix appendiculata*), Saule pourpre (*Salix purpurea*), Chèvrefeuille des haies (*Lonicera xylosteum*), Rosier des Vosges (*Rosa dumalis*), Sorbier des Alpes (*Sorbus chamaemespilus*).



12. haie de saules diversifiée	
20 Saule cendré (Salix cinerea)	30 Saule pruineux (Salix daphnoides)
30 Saule fragile (Salix x fragilis)	20 Saule blanc (Salix alba)
30 Saule des vanniers (Salix viminalis)	20 Saule noircissant (Salix myrsinifolia)
30 Saule drapé (Salix elaeagnis)	20 Saule glabre (Salix glabra)
30 Saule à trois étamines (Salix triandra)	10 Saule à grandes feuilles (Salix appendiculata)
20 Saule à oreillettes (Salix aurita)	10 Saule masault (Salix caprea)
Alternatives :	différents saules (en fonction des disponibilités)

Tous les saules sont des essences héliophiles ils ne doivent pas être plantés à l'ombre ni à la mi-ombre.

Essences formant des rejets / des racines ou se propageant rapidement	
Rosier des Alpes (Rosa pendulina)	Prunellier/épine noire (Prunus spinosa)
Rose pommier (Rosa villosa)	Merisier à grappes (<i>Prunus padus</i>)
Rosier de France (Rosa gallica)	Rosier églantier (rosa rubiginosa)
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	Rosier cannelle (Rosa majalis)
Rosier très épineux (Rosa spinosissima)	Sureau nain / hyèble (Sambucus ebulus)
Argousier (Hippophaë rhamnoides)	

Évitez de planter ces essences à la limite de propriété ou dans un terrain riche en nutriments !

Plantes pour stabilisation de talu	is
Rose pommier (Rosa villosa)	Staphylier penné (Staphylea pinnata)
Epine-vinette (Berberis vulgaris)	Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)
Baguenaudier arborescent (Colutea arborescens)	Argousier (<i>Hippophaë rhamnoides</i>) Prunellier/épine noire (<i>Prunus spinosa</i>)
Érable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	Divers saules
Merisier odorant (<i>Prunus mahaleb</i>) Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>)	Pommier sauvage (<i>Malus sylvestris</i>) Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>)
Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>) Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i>) Troène vulgaire (<i>Ligustrum vulgare</i>)	Rosier cannelle (<i>Rosa majalis</i>)

Maladies végétales transmissibles

Rouille des céréales :

L'épine-vinette ne doit pas être plantée à proximité de champs de céréales.

Feu bactérien :

Le feu bactérien se propage de plus en plus, les essences suivantes sont menacées et ne doivent pas être plantées dans des régions sensibles :

- Alisier torminal (Sorbus tominalis)
- Alisier blanc (Sorbus aria)
- Nèflier (Mespilus germanica)
- Sobier domestique (Sorbus domestica)
- Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- Amélanchier (Amelanchier ovalis)
- Aubépine (Crataegus sp.)

Le feu bactérien est une maladie à déclaration obligatoire, les plantes atteintes doivent être éliminées par des professionnels spécialisés.

Rouille grillagée du poirier :

Maladie fongique qui se développe en été sur les feuilles de poirier et en hiver sur les genévriers asiatiques. Le genévrier commun (*Juniperus communis*), une espèce indigène, n'est pas touché par cette maladie.

Plantes toxiques		
Faiblement toxiques		
Chèvrefeuille alpestre (Lonicera alpigena)	Chèvrefeuille noir (Lonicera nigra)	
Viorne obier (Viburnum opulus L.)	Houx (Ilex aquifolium)	
Aubours commun (Laburnum anagyroides)	Genévrier (Juniperus communis)	
Troène vulgaire (<i>Ligustrum vulgare</i>)	Viorne lantane (Viburnum lantana)	
Chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum)		
Toxiques		
Lierre (<i>Hedera helix</i>)	Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica)	
If (Taxus baccata)	Daphné lauréole (<i>Daphne laureola</i>)	
Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>)	Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)	
Espèces de genêts	Bois gentil (Daphne mezereum)	

Fruits comestibles	
Toutes les espèces de rosiers	Nèflier (Mespilus germanica)
Groseillier des Alpes (Ribes alpinum)	Argousier (Hippophaë rhamnoides)
Epine-vinette (Berberis vulgaris)	Prunellier/épine noire (<i>Prunus spinosa</i>)
Hêtre (Fagus sylvatica)	Sureau noir (Sambucus nigra)
Châtaignier (Catanea sativa)	Sobier domestique (Sorbus domestica)
Alisier torminal (Sorbus tominalis)	Groseillier à maquereau (Ribes uva-crispa)
Amélanchier (Amelanchier ovalis)	Genévrier (Juniperus communis)
Groseillier des rochers (Ribes petraeum)	Noyer (Juglans regia)
Merisier odorant (<i>Prunus mahaleb</i>)	Pommier sauvage (Malus sylvestris)
Noisetier (Corylus avellana)	Poirier sauvage (<i>Pyrus pyraster</i>)
Cornouiller mâle (Cornus mas)	Merisier (Prunus avium)
Alisier blanc (Sorbus aria)	Prunier cerise (Prunus cerasifera)

Nous avons besoin de votre aide...

...pour pouvoir accueillir de nouvelles essences dans notre assortiment! Nous cherchons encore des peuplements semenciers ou des indications concernant les essences ci-dessous. Nous aurions besoin des coordonnées exactes des endroits où elles se trouvent ou d'une poignée de graines que vous auriez ramassées en vous promenant :

Rosier agreste	Genêt rayonnant
Daphné des Alpes	Rosier de Sherard
Genêt poilu	Rosier à feuilles obtuses
Fusain à larges feuilles	Nerprun des rochers
Rosier de Chavin	Daphné camélée
Rosier de France	Daphné strié
Groseillier des rochers	Rosier à feuilles molles
Rosier à styles soudés	

Ou d'autres essences ne figurant pas dans cette liste.



Conseils pour la plantation

Pour réussir vos plantations, il est décisif d'opter pour des modalités appropriées de transport, de stockage et de plantation. Voici quelques conseils qui vous permettront d'économiser beaucoup de temps et d'argent :

1. Transport

- Transportez les plants de préférence par temps frais, mais lorsqu'il ne gèle pas.
- Transportez les plants dans des sacs pour plantes fraîches ou recouverts de tissus humides, de feutre ou de bâches afin de protéger les racines du soleil et du vent.
- Le véhicule chargé de plants ne doit jamais être laissé au soleil.
- Une fois à destination, déchargez immédiatement les plants et déposez-les dans un endroit frais, ombragé et abrité du vent.
- Recouvrez-les avec des tissus humides ou des sacs.

2. Stockage

Si vous ne pouvez pas effectuer la plantation immédiatement :

- Les plants doivent être mis en jauge dans un endroit frais et ombragé, de préférence dans un sol meuble et riche en humus, éventuellement mélangé à de la sciure.
- Maintenez les plants humides.
- Ne mettez jamais les conifères en jauge en bottes pour une longue période.
- Ne plantez pas les plants dans du compost frais.
- Ne stockez jamais les plants dans l'eau.

3. Méthode de plantation

- Choisissez la méthode de plantation en fonction de la taille des racines.
- Il n'existe pas de méthode de plantation qui tienne compte de toutes les situations.
- Il convient d'éviter la plantation en fente, cela déformerait trop les racines.
- Les petits plants présentent de meilleurs résultats en termes de croissance et leurs racines risquent moins de se déformer.
- Plus les plants sont grands, plus ils doivent être plantés soigneusement, surtout pour éviter la déformation des racines.

4. Quand faut-il utiliser de petits plants (>60 cm)?

- Sur les sols secs et pauvres en substances nutritives.
- Sur les sols comportant peu de mauvaises herbes.
- Les racines des petits plants ont moins besoin d'être taillées et les risques lors de la plantation sont moindres.

5. Quand faut-il utiliser de grands plants (<60 cm)?

- Sur des sols frais, riches en substances nutritives, avec beaucoup de mauvaises herbes.
- Lorsque l'on veut obtenir rapidement un couvert forestier.

6. À quel moment faut-il effectuer les plantations?

- Les plants à racines nues et les plants en mottes doivent être plantés idéalement au printemps, avant le début de la croissance de pousse, ou en automne, après l'arrêt de la croissance de pousse. Le sol ne doit pas être gelé.
- Les plants en pots et en conteneurs peuvent sans problème être plantés du printemps à l'automne.
- Plantez-les si possible par temps frais et sans vent, dans un sol humide, mais pas détrempé.
- Il n'est pas toujours possible de choisir le moment idéal ; il est d'autant plus important de respecter au mieux toutes les autres composantes d'une plantation. Il faut par exemple garder les plants frais et humides jusqu'à ce qu'ils soient replantés dans le sol.

7. Utilisation de plants en pots

- Les plants en pots conviennent tout particulièrement pour les plantations sur des éboulis, des sols bruts ou des sols secs et maigres, en montagne en cas de période de végétation courte.
- Ils conviennent également pour les haies et les jardins.
- La plantation doit être effectuée pendant la période de végétation.
- Retirez le pot avant d'effectuer la plantation. Sectionnez plusieurs fois les racines qui ont poussé en cercle (fond du pot) avec un sécateur. Ainsi, le plant pourra former de nouvelles racines et développer un système racinaire normal.
- Les mottes du pot doivent être complètement recouvertes de terre, sinon le plant sèche pendant les périodes sèches.

8. Utilisation des plants en mottes

- Plantez les plants en motte avec le filet, tassez bien et arrosez abondamment, même en hiver, pour éviter le dessèchement dû au gel.
- Plantez de préférence au printemps et à l'automne.
- Ces plants conviennent également pour les haies, les jardins, les allées et les parcs.
- Les mottes doivent être entièrement recouvertes de terre sinon elles sèchent rapidement en cas de périodes sèches

8. Utilisation de plants en conteneurs

- Convient pour les plantations en jardin même pendant la période de végétation.
- Retirez le conteneur avant d'effectuer la plantation. Sectionnez plusieurs fois les racines qui ont poussé en cercle (fond du conteneur) avec un sécateur. Ainsi, le plant pourra former de nouvelles racines et développer un système racinaire normal.

9. Plants greffés

- Pour les essences d'arbustes et d'arbres greffées sur souche, l'endroit où a été effectuée la greffe doit être butté pour éviter que le porte-greffe bourgeonne également.

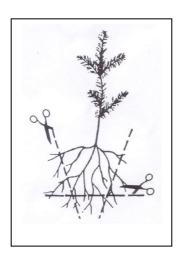
10. Trou de plantation

- Le trou devrait être suffisamment grand pour accueillir le système racinaire sans qu'il soit nécessaire de le tordre ou de le tasser.
- L'ensemble du système racinaire doit être sous terre.
- Ne placez pas les plants plus profondément dans la terre que ce qui correspond à leur croissance naturelle.
- Répartissez les racines dans le trou de plantation.



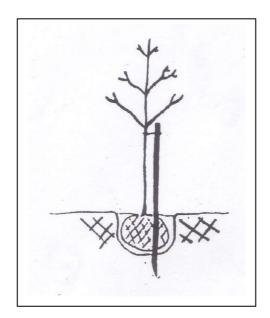
11. Taille des racines

- La taille doit être propre et nette : évitez les écrasements.
- Coupez modérément les racines trop longues.
- Moment approprié pour la taille : en règle générale, juste avant la plantation.



12. Plants en mottes

- Plantation avec leur toile de jute.
- Ancrage par piquet vertical.
- Arrosez bien le sol.
- Attachez les plants au piquet avec une corde de jute ou de coco.



Distances à la limite : évitez tout problème avec le voisinage !

Mieux vaut faire preuve de tolérance et faire des concessions plutôt que d'engager une bataille juridique. En ce qui concerne les distances aux limites, c'est le droit cantonal qui est déterminant. Renseignez-vous auprès de votre commune.

- La distance minimale prescrite par la loi se mesure du centre du plant jusqu'à la limite.
- Selon les cantons, elle est comprise entre **0,5 m et 1 m** ou correspond à la moitié de la hauteur du plant **pour les arbustes bas**.
- Pour les arbustes hauts, elle est comprise entre 0,5 et 5 m ou correspond à la moitié de la hauteur du plant.
- Le long d'une route, un espace libre (sans branches) de 4,5 m au-dessus du sol et une distance de 0.5 à 2 m sont exigés.
- En accord avec votre voisin, vous pouvez planter une haie à la limite entre vos propriétés, cela permet d'économiser de la place des deux côtés.

Les feuilles mortes provenant des arbustes du voisinage doivent être tolérées. La législation prévoit un droit de coupe des branches et un éventuel droit d'utilisation des fruits des arbres et arbustes qui poussent à la limite de deux propriétés. La régénération naturelle des plantes sauvages doit en général être tolér

Pépinière / 3268 Lobsigen Tél. 031 636 12 30